



Commission Jeunes CD 89



Rencontre CDJ 89 / CTFR Bourgogne FC

Samedi 28 Janvier 2023 à Joigny

Début de séance : 9h30

Présents : Julien Maraux (CTFR), Philippe Gherardi (Président CD 89), Laurent Chapotot (Vice-président CD89), Jérôme Billiette (Président CDJ89), Sylvain Huot (Senan), Anthony Mandin (USC Sens) Frédéric Martin (Joigny) Laurent Gobillot (Migennes), Jean Philippe Gabillault (Migennes) Stéphane Rollet (St Florentin)

Introduction : Julien Maraux CTFR (Conseiller technique fédéral et régional) au sein de la BFC, nous informe sur ses missions :

- Promouvoir et développer la pétanque BFC
- Aide et création d'écoles de pétanque BFC
- Coordination des CDJ BFC, suivi, informations
- Création d'un centre régional d'entraînement jeunes (CRE J), Pôle haut niveau
- Mission développement handicap.

Point 1 / Ecole de pétanque : Un tour de table permet de recenser 4 écoles labélisées dans le CD 89, à savoir : Joigny, Migennes, Saint Florentin et Senan.

Julien Maraux, déplore qu'une ville comme Auxerre ne soit pas labélisée école de pétanque, Jérôme Billiette complète cette interrogation avec les secteurs Yonne Nord et Sud.

Jérôme Billiette sollicite l'aide du CTFR pour épauler le club de l'USC Sens dans sa démarche afin de créer une 5ème école icaunaise qui pourrait englober la partie Nord de l'Yonne. Il faudra aussi par la suite travailler le côté sud... (Avallon, Chatel, Ravières...)

Julien Maraux questionne la CDJ, sur les manifestations jeunes sur le département.

Depuis 2 ans, se déroule le régional jeunes de St Florentin qui pourrait cette année changer de date et devenir un « tournoi d'hiver » en Novembre. (A définir par la CDJ lors de la prochaine réunion)

La CDJ réfléchit sur l'organisation d'un national jeunes comme Migennes jadis, en entente avec la Festival de Pétanque de Sens en Juillet 2024. Une ébauche de dossier est en cours et plusieurs points sont à développer sur 2023. Le président de la CDJ, sollicite de nouveau le CTFR pour qu'il se renseigne auprès de la fédération sur les dotations par catégories. (Minimes, Cadets, Juniors)



Commission Jeunes CD 89



Point 2 / Développement en milieu scolaire : Le CTFR, Julien Maraux, en présence du vice-président du comité Laurent Chapotot, ont rencontré récemment, le directeur de l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré (USEP) monsieur Gonzales, qui est favorable à un développement de la pétanque au sein des activités scolaires primaires.

Un 1^{er} RDV est déjà calé à Joigny (Centre Yonne) avec les enseignants du département afin de leur proposer une formation sur l'aspect technique de notre sport. Le président de la CDJ retiendra une salle avec vidéo projecteur pour la date du 14 mars.

De ce fait, un cycle scolaire à partir d'Avril pourra être enseigné dans les écoles du département adhérente de l'USEP.

Enfin, un rassemblement inter école aura lieu le 09 ou 16 Mai à Paron, les éducateurs seront bien évidemment conviés à ces animations avec un œil d'expert afin de recruter et d'étoffer nos écoles de pétanque.

Un RDV annuel ensuite devra être maintenu pour continuer de sensibiliser les instituteurs, l'USEP, les enfants, afin de faire perdurer cette entente et découverte du monde de la pétanque dans nos écoles primaires.

Point 3 / Formations : Le CTFR, nous fait part des dates de formations pour l'année 2023

- Tronc commun : Novembre ou Décembre 2023
- BF1 : Janvier ou Février 2024 (Dernière formation 14 et 15 Janvier dernier à Besançon)
- BF2 : 14 au 16 Octobre 2023 à Metz
- Formation de formateurs le 04 et 05 Mars 2023.

Laurent Gobillot, soulève le problème des dates, plusieurs BF1 du département souhaitaient passer l'examen BF2 en 2022 (5 en formation initiale et 2 en recyclage), formation à Dijon en Octobre avec examen en novembre ... le jour de notre congrès départemental.

Sur les 7 candidats, 5 faisaient partie du comité ... de ce fait, ils n'ont pas pu y participer.

Laurent Gobillot, enchaîne son questionnement avec une possible formation locale, puisque la fédération a mis en place un minimum de 8 candidats pour déclencher une formation, si nous nous rapprochons de la Nièvre ou côte d'or nous aurons le quota puisque 7 candidats dans l'Yonne. De plus nous avons Ludovic Baudement salarié de la fédération et formateur qui pourrait tenir cette formation, il réside sur la région.

Jérôme Billiette, enchaîne sur la complexité de la formation du BF3 sur 4 stages de 4 jours du lundi au jeudi, soit 16 jours de congés à poser.

Pour mémoire en 2020 les stages étaient sur 4 week-ends de 3 jours du vendredi au dimanche, soit seulement 4 vendredis à poser



Commission Jeunes CD 89



beaucoup plus abordable. Malheureusement annulée cause COVID. Pourquoi ne pas avoir maintenu cette formation sur les week-ends ?

Laurent Gobillot, conclut l'échange sur les tarifs de toutes ces formations qui peuvent peut-être décourager d'éventuels candidats.

Le CTFR, Julien Maraux note toutes ces remarques et se renseignera sur la possibilité de prévoir une formation BF2 dans le département, sans garantir une issue favorable à cette requête.

Point 4 / Centre régional d'entraînement : Notre CTFR, revient sur l'introduction de la réunion et sur l'une de ses missions, à savoir la mise en place d'un Centre Régional d'Entraînement Jeunes.

Ce centre aurait pour objectif de réunir les 24 meilleurs jeunes de BFC minimes, cadets, juniors sur un « pôle haut niveau » afin de perfectionner ce « vivier » sur 4 ou 5 regroupements annuels et au travers de quelques nationaux.

Chaque département serait représenté et enverrait ses meilleurs éléments sur ces regroupements.

Cette formule amputerait les sélections annuelles, mais, au final, ne lèserait pas les jeunes, puisque pour exemple les jeunes sélectionnés pour le trophée des pépites lors des sélections seraient issus de ce « pôle haut niveau ».

Après réflexion cette formule étalée en cours d'année peut amener une certaine osmose d'équipe et de connaissance, plutôt que d'envoyer 6 jeunes sélectionnés en fin d'année pour participer au trophée des pépites, sans qu'ils se connaissent ce qui amoindrirait leurs chances de réussites et de victoires.

Point 5 / C.D.C Jeunes : Le CTFR nous donne les dernières évolutions.

Le CDC jeune passe de deux à trois catégories, out le championnat mixité Cadet-Junior.

Désormais, 3 Championnats, toujours la mixité benjamin-Minime, mais aussi un championnat 100% cadet, et 100% junior. Chaque équipe sera tout de même autorisée à 1 sur classement (Ex 1 minime en cadet). Les équipes pourront être formées par club ou école de pétanque.

Possibilité d'une entente entre 2 à 5 clubs, mais sous réserve du lieu Géographique : Exemple, une entente Joigny – St Florentin, ne pourra avoir lieu si un Jeune à Migennes est seul. L'idée est d'inclure les jeunes isolés dans les clubs entre 2 écoles, ce qui, par exemple, condamnerait une possible entente entre Sens et Chatel puisqu'un vivier de jeunes isolés se trouvera forcément entre ces 2 clubs.

Concernant les championnats, il faudra un minimum de 4 équipes par catégories pour pouvoir valider la compétition et qualifier notre champion au CRC, 4 équipes donc 16



Commission Jeunes CD 89



joueurs minimum. A ce jour, Benjamin-Minimes 21 licences, Cadets 34 licences, Juniors 23 licences.

En cas d'impossibilité de compléter un championnat, nous aurons la possibilité de nous entendre avec un autre département (Nièvre / Côte-d'Or pour nous) afin de pouvoir créer cette compétition. Quid des déplacements ?

Point 6 / Questions diverses :

Laurent Gobillot se pose la question sur l'utilité d'avoir créé il y a quelques années une catégorie Benjamin ? Le CTFR confirme puisqu'il n'y a pas de compétition pour eux. Laurent Gobillot demande d'y repenser au niveau régional, au moins en doublette, compétition supprimée.

Frédéric Martin, sollicite Julien Maraux sur un soutien et une aide sur les besoins dans les écoles et ou en subventions ? Le CTFR confirme pouvoir appuyer des projets auprès des mairies, donner des conseils sur les différents dispositifs existants mais que les demandes de subventions restent à la charge du président de club.

Jean Philippe Gabillault regrette le passage de la catégorie junior sur les 3 années 15 à 17, une réforme qui pour lui ne va pas dans le bon sens.

Il aurait préféré qu'on prolonge la catégorie junior jusqu'à l'année de leur 18 ans révolu plutôt que de les passer senior l'année de leurs 18 ans. Dont acte !

12h30 : Fin de réunion.